

Les réserves de musée Etat des lieux et nouveaux défis

**Conférence internationale
Paris, Sorbonne nouvelle
du 29 au 31 octobre 2024**

APPEL A COMMUNICATION

Le Groupe de travail de l'ICOM sur les collections en réserves organisera, du 29 au 31 octobre 2024, un symposium autour de la question des réserves muséales à travers le monde. Ce colloque, qui sera organisé au sein de l'Université Sorbonne nouvelle, fait suite au lancement d'une enquête internationale sur les réserves muséales dont les résultats seront notamment partagés et discutés au cours du colloque.

Le fonctionnement des musées, tels qu'ils se sont développés depuis le XVIII^e siècle, repose largement sur l'utilisation de collections d'objets matériels. Le principe d'accumulation, sur lequel se fonde cette logique, suppose la constitution de bases de données, matérielles ou immatérielles, afin de permettre le développement des connaissances, et notamment la création de réserves pour conserver les objets non exposés. Longtemps, le fonctionnement du musée s'est articulé autour de l'objet porteur d'informations, et du modèle fonctionnel de préservation, de recherche et de communication qui est associé à la collection. Ce modèle, sur lequel s'appuient la plus grande majorité des établissements à travers le monde, suppose la constitution de réserves pour abriter les objets qui ne sont pas exposés au public. L'évolution du monde des musées a conduit, dès les années 1960, à repenser le musée à partir de sa fonction de socialisation, « forum » au service de la société et de son développement. De nos jours, en effet, pour un grand nombre d'établissements, la collection n'apparaît plus avec autant d'évidence comme l'élément central de l'institution, au regard des espaces d'exposition ou des lieux d'accueil et de détente. Ce nouveau concept de musée envisage le lieu de stockage comme un espace profondément lié à toutes les activités du musée et permet également la rotation et la rénovation des collections exposées au public.

Dès les années 1970, l'état problématique de nombreuses réserves conduit certains établissements à construire de nouvelles infrastructures disposant de moyens de gestion spécifiques, mais aussi d'espaces mieux adaptés à la gestion des collections. Cette dernière tendance a pris une ampleur de plus en plus grande au cours des dernières

décennies, de nombreux établissements se voyant contraints de trouver de nouveaux espaces pour faire face à la croissance des collections. Parfois mutualisées entre plusieurs établissements, mais aussi avec d'autres institutions (bibliothèques ou centres d'archives), voire avec des collectionneurs privés, ces espaces ont progressivement pris de plus en plus d'autonomie, en témoignent le *Depot* du musée Boijmans van Beunigen à Rotterdam ou le Centre de conservation et de ressources du MuCEM à Marseille. L'ICOM leur a consacré, en 2019, un numéro spécial de la revue *Museum International*. Par ailleurs, de nouvelles réserves communes ont été créées pour abriter les collections qui ont été récupérées lors de situations d'urgence telles que des tremblements de terre, des inondations, etc.

La technologie consacrée au développement des réserves et à la préservation des collections n'a cessé de se développer, tant au niveau de l'architecture des espaces que des innovations en matière de conservation préventive, notamment en matière d'adaptation face aux changements climatiques. C'est dans ce contexte particulier que, à la suite de la Résolution de la 34^{ème} assemblée générale, l'ICOM a mis en place un groupe de travail sur les collections en réserve en mars 2022, composé de membres issus des différents comités nationaux et internationaux de l'ICOM. Un projet d'enquête internationale a ainsi été lancé en 2023, visant à dresser un état des lieux de la situation des réserves à travers le monde. Ce rapport ne constitue pas une fin en soi, mais l'amorce d'une discussion que l'ICOM entend poursuivre, en conviant professionnels et chercheurs à dialoguer autour de la situation actuelle des réserves à travers le monde, des actions de communication et de médiation qui sont organisées autour d'elles, des transformations technologiques et des nouveaux types de réserves mis en place, ainsi que de leur possible évolution dans les prochaines années et des moyens les plus adaptés pour faire face aux défis de demain.

Les chercheurs ou professionnels de musée intéressés par la question des réserves muséales sont invités par le comité scientifique à se réunir afin de discuter des enjeux de ce secteur particulier des musées et/ou soumettre une proposition de communication en français ou en anglais pour le colloque, qui se tiendra en présentiel à Paris. Les soumissions dans d'autres langues ne peuvent malheureusement pas être prises en compte.

Thèmes des communications

Toute communication proposée devra s'inscrire dans l'un des cinq axes suivants :

1. Les réserves muséales à travers le monde : état des lieux

L'enquête lancée en 2023 par l'ICOM a cherché à dresser un premier bilan, essentiellement quantitatif, de l'état des réserves à travers le monde. Cette première vue, généralement présentée de manière globale ou à l'échelle d'un continent, nécessite d'être affinée par des interventions plus précises, opérées à partir du terrain, sur l'état réel des réserves. Quels sont les problèmes particuliers (climat, sécurité, catastrophes naturelles, financement) auxquels sont confrontés les musées dans certains pays ou régions spécifiques ? Quelles sont les mesures pratiques qui ont été adoptées afin de gérer au mieux les risques liés à la gestion des collections ?

2. (Ré)organisations et solutions liées à la gestion des réserves

La gestion quotidienne des réserves constitue une activité complexe, souvent délaissées dans de nombreux établissements, comme en témoigne l'enquête de l'ICOM sur ce

sujet : équipements insuffisants, inventaires non réalisés, collections mal conservées, etc. L'ICCROM, à partir de 2011, a développé un programme de réorganisation des réserves (Re-org), qui a été utilisé dans un très grand nombre de pays. A une échelle plus réduite, de nombreux musées ont mis en place des méthodes pratiques visant à gérer au mieux les problèmes de classement et d'encombrement des réserves, la gestion des constantes de conservation ou la prévention des risques naturels. Quels sont les principaux problèmes rencontrés dans ce contexte ? Comment ont-ils pu être résolus ? Quelles solutions se présentent pour les musées dont les budgets ne permettent pas de soutenir des investissements onéreux ?

3. Médiation et communication autour des réserves

De nombreuses infrastructures de réserves, inaugurées ces dernières années, comprennent des espaces de médiation conçus afin d'accueillir un public non spécialisé pour le conscientiser aux enjeux de la préservation du patrimoine et à la gestion des collections. Cette nouvelle perspective de médiation, qui a aussi conditionné la conception des réserves visitables dans les parcours d'expositions permanentes, répond à la curiosité du grand public autour de ces espaces généralement inaccessibles et parfois auréolés de mystères. Les actions de communication et de médiation, durant la fermeture des musées pendant la pandémie de Covid-19, ont aussi porté sur ces espaces particuliers. Comment ces actions ont-elles été reçues du grand public ? Les réserves visitables constituent-elles une réponse adéquate à la mise en valeur des collections généralement non visibles ? Peut-on porter un bilan sur les actions de communication et de médiation autour des réserves ?

4. Nouvelles réserves, nouvelles technologies, nouveaux défis

De nouveaux projets de réserves ont été mis en place ces dernières années, ou sont sur le point de voir le jour : réserves visitables, autonomes ou partagées avec plusieurs établissements, réserves développées en partenariat avec le secteur privé, etc. La technologie muséale s'est très largement développée en la matière, notamment afin d'intégrer la question de la transition écologique, mais aussi d'assurer une meilleure gestion matérielle des collections. Quels sont les avantages et inconvénients de ces nouveaux édifices ? Ont-ils répondu aux attentes en matière d'accueil des collections et de leur gestion ? Quels sont les défis qui devront être relevés dans les prochaines années ?

5. La place des collections dans les musées de demain

Sur un plan plus théorique, la gestion des réserves interpelle la place des collections au sein du musée. Si l'enquête sur les réserves fait ressortir une grande confiance quant à l'existence et l'importance des collections pour les musées, un certain nombre de nouveaux établissements ont pris nettement plus de distance avec la gestion des collections, voire leur existence. C'est le cas de nombreux musées communautaires et écomusées, ou d'établissements engagés sur le plan de l'inclusion sociale ou de la participation citoyenne. Les collections ont-elles une place au sein du musée-forum ? Quelle est le rôle de la numérisation et des réseaux sociaux dans l'évolution du rapport du musée avec ses collections ? Le « musée vide », pour reprendre le titre d'un ouvrage récent, constitue-t-il le futur de l'institution ? Les réserves muséales pourraient-elles s'autonomiser au point de se détacher des musées ?

Propositions de communication

Les propositions de communication et/ou d'article seront acceptées **jusqu'au 15 mai 2024 inclus**.

Les communications seront présentées en anglais ou en français.

Elles seront adressées à : storage@icom.museum

Elles comprendront **obligatoirement pour chaque auteur-e** (les communications à deux voix sont également bienvenues) :

- 1) Vos nom et prénom ;
- 2) Le numéro de la session choisie ;
- 3) Un titre et éventuellement un sous-titre ;
- 4) Un résumé (3000 signes maximum espaces compris, environ 450 mots), ainsi que les références principales utilisées ;
- 5) Votre intention de présenter la communication au symposium de Paris en présentiel, si elle est acceptée ;
- 6) Votre statut (professionnel de musée (et titre), chercheur (doctorant, docteur), enseignant-chercheur (et titre), etc. ;
- 7) Votre ou vos institution(s) de rattachement (Musée, Université, Laboratoire, Institution, etc.) ;
- 8) Votre courriel.

Le comité d'organisation s'engage :

- A accuser réception de votre proposition.
- A transmettre votre communication anonymisée au comité de sélection du colloque, qui procédera à une évaluation de l'ensemble des communications.
- A porter à la connaissance des auteurs la décision du comité de sélection au plus tard le **15 juin 2024**.